ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — 4 MARS 1973

Candidat : **Michel LEBLANC,** Maire de NANÇOIS-SUR-ORNAIN.
Suppléant : **Lucien BERGER,** Maire de MAIZEY.

RÉFORMES et EFFICACITÉ

CONTRE

GABEGIE, TECHNOCRATIE et COMBINES :

Ce titre, à lui seul, est tout un programme et, si nous nous permettons de l'inscrire en GROS CARACTERES sur notre profession de foi, c'est que nous sommes libres et indépendants de tous partis politiques.

A quoi servent les beaux programmes qui vous sont présentés, si les moyens énergiques ne sont pas pris pour arriver à les mettre en œuvre.

Nous affirmons que vous serez toutes et tous toujours bernés, si un véritable combat contre cette gabegie, cette technocratie et ces combines n'est pas entrepris.

En effet, il y a un malaise français. Nous l'intitulons purement et simplement un manque de confiance en l'avenir. Ce manque de confiance est à l'origine de l'inflation galopante et il ne faut pas oublier que ce sont les plus pauvres et les personnes du 3e âge qui en ont le plus à souffrir.

Il faut supprimer ces 3 fléaux et, si nous arrivons à les remplacer par le travail, la conscience et l'efficacité de nos élus, nous pourrons mieux contrôler les sommes fabuleuses qui forment la fraude fiscale. La confiance des Français reviendra, la spéculation pourra être combattue, l'inflation sera réellement freinée et nous pourrons trouver les disponibilités financières indispensables pour réaliser les plus beaux programmes sociaux.

Quelques petits exemples de gaspillage :

Nous n'aborderons pas les scandales nationaux tels que le regroupement des abattoirs de La Villette, qui a coûté des milliards aux contribuables et pour lesquels on parle de dépenser de nouveaux milliards pour retransformer ce qui n'est pas terminé. Ne parlons pas non plus des milliards gaspillés pour le transfert de la Sécurité Sociale militaire de Paris sur Toulon.

Parlons "MEUSE"

Gabegie : Le rôle de conseiller général est honorifique et non rétribué. Savez-vous qu'une partie de ces élus, après avoir été se promener une quinzaine de jours au Canada en 1969, aux Antilles en 1970, sont allés au Kénya en 1971 et au Cap Nord en 1972 en se payant **sur nos impôts 180 F par jour** de promenade **(et cela, sans avoir un centime à déclarer au percepteur).** Nous disons bien **18 000 ANCIENS FRANCS PAR JOUR.**

Combines financières : Comme il n'est pas possible de disposer des fonds départementaux pour la promenade des épouses de nos conseillers généraux, les stratèges du système ont trouvé la combine en formant une association type loi 1901. L'association perçoit « une avance » du département et « cette avance » départementale permet à l'association de régler au minimum 50 % des voyages des épouses de ces messieurs. Les documents officiels budgétaires ne précisent pas si l'avance est faite à fonds perdus.

NOTA. — *Le bureau de cette association est formé de tout l'éventail politique représenté au sein de l'assemblée départementale (voir statuts en préfecture). Par contre, 4 conseillers généraux ne font pas partie de l'association et n'ont jamais participé aux voyages. Nous leur tirons notre chapeau. D'autres, se sont laissés guider par une minorité agissante responsable, sans percevoir l'incidence de certaines décisions.*

Technocratie Gabegie : Il y a quelques semaines, un village du sud Meusien était arrosé de feuilles d'impôts quelques mois après une certaine vente. Incroyable mais vrai : les sommes réclamées étaient de 4 à 14 centimes par feuille d'impôts. Là, on se moque des fonctionnaires chargés des recouvrements en même temps que des contribuables.

Technocratie asociale : Un cas parmi tant d'autres : Le 16 juillet dernier, mourait dans un de nos villages un vieillard de 92 ans. Sa veuve, sans ressources, n'avait pas encore touché 1 centime de pension de reconversion le 31 décembre.

Technocratie Injustice : L'Administration déclare aux Municipalités : Augmentez vos centimes additionnels et vos revenus (taxes sur les salaires) augmenteront en proportion.

Un petit sondage fait en 1972 sur les attributions de 1971 nous permet de constater, qu'en dehors des villes ou des localités ayant eu des commerces importants, la moyenne des revenus est de 85 F par habitant pour 40 000 à 50 000 centimes additionnels. Parmi les exceptions, nous relevons une commune qui touche 1 075,58 F par habitant avec seulement 8 904 centimes additionnels, alors qu'une autre perçoit seulement 37,98 F par habitant avec 28 000 centimes.

En clair : Cette petite statistique nous démontre qu'avec trois fois plus de centimes, il arrive que l'on puisse toucher 28 fois moins de revenus.

Combines politiques : Il y a quelques années, le conseil général créait une déviation à Tronville-en-Barrois. Les plans étaient rationnels, tout était normal. Eh bien, cela était trop beau ! Par combine politique, un élu est intervenu et tout fut chambardé.

Résultat : La route est plus longue, donc plus chère. Elle est mal faite et dangereuse. Si, demain, un accident grave arrive, l'Elu réellement responsable ne passera pas devant les tribunaux comme notre collègue de St-LAURENT-DU-PONT.

PETITS TROUS ET GROS TROUS :

Si tous les trous creusés dans le budget national font l'objet d'un autorebouchage par nos impôts, il n'en est pas de même pour tous les trous et nos agriculteurs sont bien placés pour le savoir.

Après la bombe Sicarène et après Gondrecourt, on n'a pas trop parlé de Gobessart. Et pourtant, le trou y serait beaucoup plus profond, et comme les organisations agricoles meusiennes ont une bonne part du capital, nos agriculteurs devront, d'une façon ou d'une autre, reboucher les trous.

PETITS BANGS ET GROS BANGS :

Nos technocrates ministériels n'aiment pas les bangs. Ils les interdisent sur la région parisienne mais les favorisent chez nous. Si, par malheur, votre maison se lézarde, vos plâtres tombent, nos vitraux d'Eglise sont détruits : c'est qu'ils n'étaient plus neufs. Vous n'avez plus qu'à payer la note vous-même en versant en plus les 20 % de T.V.A. qui permettront l'achat de kérosène pour recommencer l'opération sur une autre localité.

C'est ce qui s'appelle : **l'autofinancement de l'autodestruction.**

REGROUPEMENT DES COMMUNES :

Le 4 décembre dernier, notre assemblée départementale repoussait les regroupements autoritaires. Le 18 décembre, cette assemblée repoussait le vœu de voir les répartitions de subventions se faire avec égalité. Par ce vote, nos conseillers généraux gardaient à la disposition de l'autorité de tutelle l'arme du chantage à la subvention pour toutes les communes qui hésitent à se faire **hara-kiri.**

Il est très curieux de constater que M. LEBLANC, Maire de Nançois-sur-Ornain, après avoir dénoncé ces abus à M. le Ministre de l'Intérieur, ait obtenu en moins de 15 jours une subvention exceptionnelle de 36 800 F. Comme le disait un certain journaliste : Comprenne qui pourra...

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes des médiateurs qui, en nous présentant en toute indépendance, pouvons dénoncer des faits qu'il ne nous serait pas possible de dénoncer si nous étions sous la tutelle de tel ou tel parti politique.

POURQUOI NOUS PRÉSENTONS-NOUS A VOS SUFFRAGES ?

Par idéal, nous avons toujours défendu l'égalité et la liberté des communes tout en combattant la gabegie, la technocratie et les combines. Il serait lâche de notre part de nous arrêter après avoir obtenu une subvention exceptionnelle.

Le seul moyen de protestation légale étant le bulletin de vote, nous l'utilisons EN VOUS DEMANDANT DE VOUS JOINDRE A NOUS ET DE VOTER :

Michel LEBLANC, Industriel, Maire de NANÇOIS-SUR-ORNAIN.

Suppléant : **Lucien BERGER,** Agriculteur, Maire de MAIZEY.

IMP. FRÉMONT - VERDUN